



Communiqué de presse

Des scientifiques de France venus découvrir la « Cartographie d'habitats naturels » à Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire)

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central anime jusqu'à demain soir une session de formation sur le thème de **la cartographie d'habitats naturels**. Organisé par l'**ATEN** (Atelier technique de l'environnement, organisme national de formation des gestionnaires des milieux naturels), ce stage réunit à Chavaniac-Lafayette, une dizaine de techniciens et de chargés de mission de Parcs nationaux, de Parcs naturels régionaux, de l'Office national des forêts, de Conservatoires des sites, venus de différentes régions françaises.

Dans le cadre de leurs missions respectives, et en particulier celles relatives à la conservation des sites naturels d'intérêt européen (Natura 2000), les organismes en charge de la préservation de l'environnement (parcs, réserves, ONF, ...) sont régulièrement amenés à mieux connaître et cartographier les végétations qui composent un site naturel avant de pouvoir le gérer et le protéger efficacement.

S'appuyant sur sa très forte expérience d'expertise en génie écologique, la formation dispensée par le Conservatoire botanique vise à donner aux stagiaires les moyens de **préparer et maîtriser les étapes de la cartographie de végétations, depuis l'inventaire et l'identification des habitats jusqu'à l'édition de cartes précises**. Ces cartes élaborées avec les moyens les plus sophistiqués (manipulation de GPS, cartographie satellitaire, superposition d'informations sous SIG – Systèmes d'Informations Géographiques) leur permettront également de mieux appréhender l'état de conservation des habitats et, par conséquent, de cibler leurs interventions techniques.

Des exemples d'études de végétation sur le terrain auront permis aux stagiaires de découvrir et d'apprécier quelques sites naturels remarquables de notre région.

Le Conservatoire botanique conforte ainsi son rôle de centre de ressources, de formation scientifique et d'expertise en matière de flore et de milieux naturels aussi bien à l'échelle du Massif Central qu'au niveau national.

Le Conservatoire botanique national du Massif central

Le Conservatoire botanique national du Massif central est agréé depuis 1998 en tant que Conservatoire botanique national par le Ministère de l'écologie et du développement durable. Conformément au cadre de mission des Conservatoires botaniques nationaux [décret du 8 juillet 2004], il mène sur l'ensemble de son territoire d'agrément, c'est à dire 10 départements du Massif central répartis sur 3 régions administratives : Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme), Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne), Rhône-Alpes (Ardèche, Loire, Rhône), différentes actions participant à la préservation de la biodiversité :

- **la connaissance de l'état et de l'évolution, appréciés selon des méthodes scientifiques, de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels.** Cette mission comporte la mise à disposition de l'État, de ses établissements publics, des collectivités territoriales et de leurs groupements des informations nécessaires à la mise en œuvre des politiques nationales et régionales de protection de la nature ;
- **l'identification et la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels ;**
- la fourniture à l'État, à ses établissements publics, aux collectivités territoriales et à leurs groupements, dans leurs domaines respectifs de compétences, d'un **concours technique et scientifique** pouvant prendre la forme de missions d'expertise en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels ;
- **l'information et l'éducation du public** à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.

